

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba, Éthiopie, B.P 3243

Téléphone: 5517 700

Fax: 5517844

Site Web: [www.au.int](http://www.au.int)

OSC73005 – 64/2/15

## CONSEIL EXÉCUTIF

Quarante et unième Session ordinaire

20 juin au 15 juillet 2022

Lusaka (Zambie)

EX.CL/1367(XLI)

Original: anglais

## RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES SUR LA FEUILLE DE ROUTE DU THEME DE L'UA DE L'ANNEE 2021 POUR LA PERIODE FEVRIER – JUIN 2022

**Thème:** *Thème de l'Union africaine de l'année 2022 sur la nutrition "Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain : Renforcement des systèmes agro-alimentaires, des systèmes de santé et de protection sociale pour l'accélération du développement du capital humain, social et économique.*

## I. INTRODUCTION

1. La Commission de l'Union africaine, lors de la 35<sup>ème</sup> Conférence de l'Union africaine qui s'est tenue les 5 et 6 février 2022, a approuvé et lancé l'année 2022 comme l'Année de la nutrition de l'Union africaine sous le thème " Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain: Renforcement des systèmes agro-alimentaires, des systèmes de santé et de protection sociale pour l'accélération du développement du capital humain, social et économique [Assembly/AU/Dec. 813(XXXV)]. La proposition d'inclure la nutrition comme thème principal du Sommet de l'Union africaine en 2022 a été soumise par le Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence le Président Ouattara.

2. Le thème de l'année a été officiellement lancé par la Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Monique Nsanzabaganwa. Dans sa déclaration, la Vice-présidente a appelé toutes les parties prenantes, y compris les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile, le secteur privé, les Nations unies et les partenaires, à utiliser l'année 2022 comme une grande opportunité pour obtenir un plus grand engagement politique et un plus grand investissement dans la nutrition et pour relever les défis actuels de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

3. Compte tenu de tous les engagements pris en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, du fait qu'il ne reste que trois ans pour atteindre les objectifs de Malabo (10 % et 5 % de retard de croissance et d'insuffisance pondérale), des résultats de l'étude sur le coût de la faim en Afrique menée dans plus de 21 pays africains, qui montrent les énormes pertes de PIB (de 1,5 % à 16,9 %) par an et des effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition, il est nécessaire de renforcer l'engagement en faveur d'une action accélérée en matière de nutrition afin d'éliminer toutes les formes de malnutrition.

4. Le thème de l'année sur la sécurité alimentaire et la nutrition vise à promouvoir une forte dynamique politique sur la nutrition à travers le continent africain et au plus haut niveau de décision. Les activités mises en œuvre sont l'occasion de renforcer l'engagement du continent à mettre fin à la malnutrition dans tous ses aspects.

5. Après le lancement, la Commission de l'UA s'est engagée dans la mise en œuvre des activités et des programmes décrits dans le plan d'action global et la feuille de route de l'année sur la nutrition et la sécurité alimentaire. Les activités et programmes mis en œuvre visaient à populariser le thème de l'année au sein des États membres de l'UA, des partenaires et de toutes les parties prenantes. D'ici la fin de l'année 2022, il est prévu que les résultats suivants soient atteints, entre autres :

- i. Création d'une plateforme multisectorielle et multipartite pour la coordination de toutes les interventions spécifiques à la nutrition et sensibles à la nutrition et de tous les secteurs concernés.

- ii. Renforcement du cadre de suivi, d'évaluation et de responsabilisation.
  - iii. Une motivation et un engagement accrus pour agir et contribuer à mettre fin à toutes les formes de malnutrition en Afrique, grâce à de nouvelles promesses de soutien, de ressources et de financement de plans d'action visant à atteindre les objectifs et les résultats fixés ;
  - iv. Renforcer l'appropriation et la mise en œuvre de tous les instruments législatifs et financiers de l'UA et des pays visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
6. Le présent rapport semestriel est un résumé des activités entreprises au cours de la période comprise entre février et juin 2022, conformément aux priorités suivantes :
- a) **Renforcer la gestion des données et les systèmes d'information, la production et la diffusion de connaissances afin d'éclairer la prise de décision** - Dans le cadre de cette priorité, l'accent est mis sur les connaissances actuelles et les données factuelles concernant la sécurité nutritionnelle, y compris la sécurité alimentaire. Cela implique également de documenter et de diffuser les bonnes pratiques, de partager les expériences ainsi que l'apprentissage sud-sud. Elle couvre également l'aspect de l'investissement dans les plates-formes nationales de suivi de la nutrition, y compris la gestion des données et les systèmes d'information pour générer et mettre à disposition des preuves pour une prise de décision éclairée.
  - b) **Plaidoyer en faveur d'un engagement accru et d'un investissement dans la nutrition** - Les activités relevant de cette priorité comprennent, entre autres, le plaidoyer auprès des parlementaires et des décideurs politiques et des panels de discussion de haut niveau auxquels participent le champion de l'Union africaine pour la nutrition, les membres de l'ALN et d'autres personnalités informées. Cela comprend également l'engagement avec les médias et la préparation de messages clés informés par le sous-thème, ciblant un public et des lecteurs spécifiques.
  - c) **Partenariats et responsabilité mutuelle pour la nutrition** - Les activités impliquent l'interaction des partenaires et des parties prenantes afin de discuter des options et de convenir de solutions pratiques pour aller de l'avant dans la résolution des défis alimentaires et nutritionnels en Afrique.
  - d) **Renforcer la capacité institutionnelle et l'environnement favorable à la nutrition, pour une action intensifiée et la fourniture de résultats et d'impact** - les activités impliquent des interventions visant à renforcer les capacités des institutions et des individus aux niveaux régional, national et local pour être en mesure de planifier et de mettre en œuvre les activités planifiées, de suivre les progrès et de rendre compte des performances et des réalisations, sont essentielles pour le succès de tout programme.

**PRIORITE 1 : Renforcement de la gestion des données et des systèmes d'information, de la production et de la diffusion des connaissances pour éclairer la prise de décision.**

**i) Atelier de l'Union africaine sur le système de gestion des données, des informations et des connaissances en matière de sécurité alimentaire**

7. Le 16 mai 2022, le Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable de la Commission de l'Union africaine a convoqué son premier atelier afin de délibérer sur l'amélioration des systèmes de gestion de l'information et des connaissances en matière de sécurité alimentaire qui devraient faciliter la production, l'analyse et l'échange de données efficaces. Les principaux résultats de cette réunion sont les suivants :

i. Recommandation pour la création d'un centre continental de données et d'informations sur la sécurité alimentaire et d'un système de gestion des connaissances qui facilite la production, l'analyse et le partage des données afin d'améliorer les évaluations des risques et la prise de décision.

**ii) Journée de l'Afrique 2022: célébration des aliments indigènes de l'Afrique, de leur diversité et de leur valeur nutritionnelle.**

8. Le 25 mai, le département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social, le département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable et le département de l'information et de la communication de la Commission de l'Union africaine ont célébré les aliments indigènes de l'Afrique, leur diversité et la valeur nutritionnelle qui en découle à l'occasion de la Journée de l'Afrique sur les plateformes de médias sociaux. Il s'agissait de reconnaître le rôle que joue la sécurité nutritionnelle dans la préservation des aliments indigènes nutritifs qui favorisent des systèmes alimentaires durables et sains. La consommation d'aliments africains de base et indigènes peut contribuer à la bonne santé et à la nutrition de la population africaine.

**iii) Lancement du troisième rapport d'examen biennal exhaustif du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) intitulé "Accélérer la mise en œuvre du PDDAA pour un système alimentaire africain résilient".**

9. Le troisième rapport d'examen biennal (RE) exhaustif du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) a été approuvé par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement africains lors de la 35e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en février 2022. Le rapport lancé le 10 mars 2022 sous le thème "Accélérer la mise en œuvre du PDDAA pour un système alimentaire africain résilient" capture les progrès agricoles de l'Afrique sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo de juin 2014 sur la

croissance agricole accélérée et la transformation pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens de subsistance. Le rapport comprend des données provenant de 51 des 55 États membres de l'Union africaine et rend compte des progrès réalisés sur 49 indicateurs permettant de suivre les performances en matière de transformation agricole. En ce qui concerne l'élimination de la faim et de la malnutrition, le rapport fait les constatations suivantes :

- i. **En ce qui concerne l'engagement de mettre fin à la faim d'ici 2025**, seul un (1) État membre, à savoir le Kenya, a atteint le seuil de référence pour cet engagement. Toutefois, les États membres tels que l'Angola, l'Éthiopie, le Rwanda, la Gambie, l'Ouganda et le Zimbabwe ont réalisé des progrès notables.
- ii. **L'objectif continental de ramener la proportion de la population sous-alimentée à 5 % ou moins d'ici 2025** n'a pas encore été pleinement atteint. Sur les 22 États membres qui ont signalé des progrès pour cet indicateur, seuls 13 États membres sont sur la bonne voie, à savoir le Burundi, le Cameroun, l'Égypte, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Maroc, le Mozambique, le Sénégal, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe.
- iii. **L'objectif continental de ramener la prévalence des retards de croissance à 10 % ou moins** n'a pas encore été atteint. Seuls quatre États membres, à savoir Djibouti (52 %), les Seychelles (100 %), la Tunisie (100 %) et le Zimbabwe (100 %), sont sur la bonne voie.
- iv) **6<sup>ème</sup> Dialogue de haut niveau : Développer le capital humain, social et économique de l'Afrique en augmentant la résilience des filles africaines par une nutrition et une éducation de qualité**

**10.** Le Centre international de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (UA/CIEFFA), le Département des sciences et technologies de l'éducation et la République de Sierra Leone ont accueilli le 6e Dialogue de haut niveau sur l'égalité des sexes dans l'éducation à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 5 février 2022. Les objectifs de la réunion étaient (i) de partager les expériences des États membres sur leurs programmes d'alimentation scolaire et leurs impacts sur la scolarisation, la formation et la résilience des filles et des femmes ; (ii) de présenter le programme " Alimentation scolaire " de l'UA à utiliser comme stratégie pour retenir les filles à l'école en mettant l'accent sur les mesures éducatives qui renforcent la résilience nutritionnelle des Africains ; et (iii) de partager les stratégies de création de chaînes agroalimentaires avec des incitations pour les filles et les jeunes femmes dans les institutions éducatives. La réunion a formulé les recommandations suivantes :

- i. A appelé tous les États membres de l'UA, les partenaires de développement et les acteurs non étatiques à investir dans le capital humain par le biais d'une nutrition de qualité.

- ii. Appelé à l'élaboration et à l'adoption d'une stratégie de l'UA en matière d'alimentation scolaire tenant compte de la dimension de genre afin de retenir les filles à l'école dans tous les États membres de l'UA.
- iii. Demandé à la République de Sierra Leone de se faire le champion de l'Agenda de l'Union africaine sur l'éducation des filles avec le soutien de tous les États membres de l'UA grâce au soutien technique de l'UA/CIEFFA.

**v) Consultation de la Communauté économique régionale sur le dialogue multisectoriel sur la nutrition et le développement du jeune enfant**

**11.** La Commission de l'Union africaine (CUA), le Département de la Santé, du Développement Humain et Social, l'Agence de Développement de l'Union Africaine - Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD), le Réseau Africain de la Petite Enfance (AfECN), et d'autres parties prenantes travaillant sur le capital humain et le développement de la petite enfance ont organisé un dialogue consultatif de deux jours les 25 et 26 avril 2022 à Johannesburg, Afrique du Sud, sur la nutrition et le développement de la petite enfance. La réunion a été suivie par des délégués avec la représentation suivante : Le Réseau africain pour la petite enfance (AfECN), la Commission de l'Union africaine ; les communautés économiques régionales étaient représentées par le COMESA, la CAE, la CEEAC, la CEDEAO, l'IGAD et la SADC. Étaient également présentes les agences des Nations Unies (principalement la CEA, la FAO, l'UNICEF, le PAM, l'ONU Nutrition et l'OMS) et les institutions intergouvernementales, notamment la Banque africaine de développement (BAD) et l'AUDA-NEPAD.

**12.** Les participants des CER et des partenaires ont partagé et échangé leurs connaissances dans le domaine de la nutrition et du développement de la petite enfance et ont formulé les recommandations suivantes :

- i. Nomination de points focaux et de champions régionaux pour les jeunes enfants (enfants de moins de cinq ans) au niveau des CER et des États membres de manière holistique.
- ii. Production de preuves et gestion des connaissances sur la nutrition et le développement de la petite enfance
- iii. Adoption de l'intégration du cadre de soins nourriciers pour le DPE en soutien à la mise en œuvre des politiques, stratégies, plans et directives de prestation de services multisectoriels de divers secteurs.

**vi) Session ouverte de paix et de sécurité sur la sécurité alimentaire et les conflits en Afrique**

**13.** Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA) lors de sa 1083<sup>ème</sup> session s'est réuni le 9 mai 2022 sur la sécurité alimentaire et les conflits en Afrique. A la réunion avaient participé S.E. l'Ambassadeur Churchill Ewumbue-Monono, Représentant permanent de la République du Cameroun et Président du Conseil de paix et de sécurité pour mai 2022, S.E. l'Ambassadeur Minata Samate Cessouma, Commissaire de l'UA pour la santé, le développement humanitaire et social, et S.E. Josefa Leonel Correia Sacko, Agriculture, développement rural, économie bleue et environnement durable, ont pris la parole lors de cette réunion. La réunion a formulé les principales recommandations suivantes :

- i. Demandé à la Commission de l'UA d'entreprendre une étude et de proposer aux États membres une recommandation sur les stratégies visant à stimuler la production alimentaire en Afrique et de la soumettre au CPS pour examen.
- ii. Demandé à la Commission de l'UA de renforcer le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix.
- iii. Exhorte en outre les États membres à investir dans des mesures préventives et d'urgence afin de garantir l'accès à une alimentation sûre, continue et suffisante, notamment en établissant et en rendant opérationnelles des réserves alimentaires nationales et régionales constituées de stocks affectés et physiques.
- iv. Souligne la nécessité d'investir dans des systèmes d'alerte précoce.
- v. Souligne en outre la nécessité d'investir et d'autonomiser les femmes et les jeunes en matière d'alimentation et de sécurité.

**PRIORITE 2 : Plaidoyer pour l'engagement et l'investissement accrus en matière de nutrition**

- i) **Approbation du mandat de champion de la nutrition de l'UA et élaboration d'un plan de travail pour 2022 afin de poursuivre le plaidoyer en faveur de la nutrition et de la sécurité alimentaire.**

**14.** En février 2022, la 35<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence de l'Union a prolongé pour un autre mandat (2022-2024) son rôle de champion de la nutrition de l'UA [Assembly/AU/Dec. 819(XXXV)]. La prolongation demande au champion de la nutrition de l'UA de continuer à mobiliser les États membres en faveur de la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine de nutrition (2015-2025) et de l'engagement de la Déclaration de Malabo sur la sécurité nutritionnelle pour une croissance économique

inclusive et un développement durable en Afrique à mettre fin à la faim des enfants et à ramener le retard de croissance à 10 % et l'insuffisance pondérale à 5 % d'ici 2025.

15. Suite à l'extension du mandat, la commission travaille en étroite collaboration avec les principales parties prenantes et a élaboré le plan de travail du champion de la nutrition de l'UA (2022-2023) qui est actuellement mis en œuvre.

**ii) Engagement du gouvernement éthiopien à mettre en œuvre le thème de l'année de l'Union africaine pour 2022**

16. Le 6 février 2022, le ministère de la Santé et le ministère de l'Agriculture d'Éthiopie ont publié une presse commune pour démontrer l'engagement du gouvernement éthiopien envers l'Année de la nutrition et de la sécurité alimentaire de l'Union africaine. Dans la déclaration signée par Son Excellence Dr Lia Tadesse, ministre de la Santé, et Son Excellence Ato Oumer Hussein, ministre de l'Agriculture, l'Éthiopie a noté que le thème de l'année 2022 de l'UA facilitera l'accélération de la politique et des programmes actuels du gouvernement visant à mettre fin à toutes les formes de malnutrition.

17. Le gouvernement de l'Éthiopie est en train d'organiser le lancement officiel du thème de l'année dont l'événement vise à partager l'engagement du gouvernement de l'Éthiopie à la stratégie alimentaire et nutritionnelle et les expériences connexes ; présenter la déclaration de Seqota, la phase d'innovation d'apprentissage et catalyser la mise en œuvre de la phase d'expansion parmi les secteurs gouvernementaux.

**iii) La 7<sup>e</sup> Journée africaine de l'alimentation scolaire appelle les États membres de l'UA à continuer d'augmenter le financement national des programmes d'alimentation scolaire.**

18. Le 1<sup>er</sup> mars 2022, la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD), les Commissions économiques régionales (CER), ainsi que leurs partenaires, notamment le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ont organisé la Journée africaine de l'alimentation scolaire sur le thème "Nutrition et développement du capital humain en Afrique par un investissement accru dans l'alimentation scolaire locale". Les recommandations suivantes ont été élaborées et approuvées au cours de la réunion :

- i. Un appel aux États membres de l'UA pour qu'ils continuent à accroître le financement national des programmes d'alimentation scolaire.
- ii. Un appel aux partenaires de développement pour qu'ils fournissent le soutien financier et technique nécessaire pour augmenter les efforts des pays afin de soutenir la restauration continentale et l'expansion future des programmes d'alimentation scolaire ;



- iii. Approbation de la directive de mise en œuvre de l'alimentation scolaire à domicile de l'AUDA-NEPAD et du guide des enseignants sur l'alimentation scolaire de l'UNESCO-IICBA,
  - iv. Un appel aux membres déclarés à s'orienter vers le développement de plans nationaux et de feuilles de route en vue d'établir des programmes durables et autonomes.
- iv) Événement de haut niveau organisé par le champion de la nutrition de l'UA sur le thème "Relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans l'espace humanitaire en Afrique".**

**19.** L'événement de haut niveau a été organisé par Sa Majesté le Roi Letsie III, chef d'État du Royaume du Lesotho et champion de la nutrition de l'Union africaine, en étroite collaboration avec le département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Agence de développement de l'Union africaine - le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), la Banque africaine de développement, Africa Leaders for Nutrition (ALN-BAD) et d'autres parties prenantes. L'événement s'est tenu le 26 mai 2022 en marge du Sommet humanitaire extraordinaire de l'Union africaine (UA) et de la Conférence des donateurs qui ont eu lieu à Malabo, en Guinée équatoriale, du 25 au 28 mai 2022.

**20.** L'événement parallèle s'est tenu sur le thème de *l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique dans le contexte des 4C* : Climat, Conflit, COVID-19, et le coût des aliments et a fait les recommandations suivantes :

- i. Les États membres doivent donner la priorité à l'augmentation des investissements financiers nationaux dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en favorisant les investissements dans la programmation multisectorielle dans le contexte humanitaire.
- ii. Donner la priorité aux investissements dans les systèmes de données et d'alerte précoce afin de promouvoir la responsabilité et la préparation à la réponse aux urgences.
- iii. Les États membres à augmenter le niveau de financement alloué à la nutrition pour préserver les efforts antérieurs de lutte contre la malnutrition et veiller à ce qu'il n'y ait pas de lacunes dans leurs programmes pluriannuels de nutrition dans les plans de redressement et de réponse immédiats, à moyen terme et post-pandémiques.
- iv. Les États membres à continuer de donner la priorité à la nutrition par la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo de 2014 sur la croissance agricole accélérée et la transformation pour une

prospérité partagée et l'amélioration des moyens de subsistance et de la Stratégie régionale africaine de nutrition (2016-2025).

v) Événement de haut niveau sur l'investissement dans la prévention de toutes les formes de malnutrition dans les contextes humanitaires.

**vi) Événement de haut niveau sur l'investissement dans la prévention de toutes les formes de malnutrition dans les contextes humanitaires.**

**21.** *La réunion de haut niveau a été accueillie par le gouvernement de la République démocratique du Congo en collaboration avec le Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la CUA et l'UNICEF le 25 mai 2022 en marge du Sommet humanitaire extraordinaire de l'Union africaine (UA) et de la Conférence des donateurs qui ont eu lieu à Malabo, en Guinée équatoriale, du 25 au 28 mai 2022. L'événement s'est déroulé sous le thème "Investir dans la prévention de toutes les formes de malnutrition dans les contextes humanitaires : Offrir une opportunité à tous les enfants africains de grandir jusqu'à leur plein potentiel".*

**22.** Les participants ont reconnu l'ampleur de la situation de la malnutrition sur le continent et son impact sur la survie de millions d'enfants, ainsi que sur le développement économique du continent et ont formulé les recommandations suivantes:

- i. S'engager à relever les défis nutritionnels pendant les crises humanitaires et concrétiser cet engagement en augmentant la part du budget national investie dans la nutrition en général et dans la réponse nutritionnelle humanitaire en particulier.
- ii. Établir des mécanismes de coordination qui soutiennent un changement de paradigme dans les réponses nutritionnelles humanitaires vers la mise en œuvre à l'échelle d'actions multisectorielles en matière de nutrition.
- iii. Prendre des mesures délibérées en vue de la transformation des systèmes alimentaires, afin de garantir qu'ils produisent des aliments sûrs, nutritifs et abordables pour les enfants, les femmes et les adolescents.
- iv. Établir et soutenir les mécanismes nationaux qui permettent de rendre régulièrement disponibles des données nutritionnelles de qualité pour soutenir le plaidoyer, la planification, le suivi et l'évaluation des programmes de nutrition.

**vii) Développement d'un plan de communication et de plaidoyer pour le thème de l'année de l'UA.**

**23.** Le Département de la santé, des affaires humanitaires et le Département de l'information et de la communication de la Commission de l'Union africaine ont élaboré un plan de communication et de plaidoyer pour le thème de l'année 2022 de l'UA afin de fournir des informations précises, opportunes, fiables et transparentes à toutes les principales parties prenantes de l'Union africaine, aux États membres, aux communautés économiques régionales et au grand public pour soutenir les interventions en matière de nutrition et de sécurité alimentaire en Afrique. La communication et le plaidoyer seront mis en œuvre tout au long de l'année 2022 afin de fournir des messages publicitaires pour guider les États membres à obtenir un engagement politique et des investissements plus importants dans le domaine de la nutrition et à relever les défis actuels en matière de nutrition et de sécurité alimentaire ; communiquer l'objectivité du maintien d'un niveau élevé de nutrition et de sécurité alimentaire et renforcer l'Union africaine en tant qu'autorité dédiée à la prévention de la morbidité et de la mortalité et à la réduction des dommages sociaux et économiques associés à la malnutrition. Les activités suivantes en matière de communication ont été réalisées :

- i. Concevoir le logo du thème de l'année 2022 dans les six langues de travail de l'UA.
- ii. [Page de destination dédiée au thème de l'année de l'UA sur la page web de l'UA https://au.int/en/theme/2022/year-nutrition.](https://au.int/en/theme/2022/year-nutrition)
- iii. Documentation et publication régulières du thème des activités de l'année et des dispositions politiques.
- iv. Conception et production d'articles de marque, tant numériques qu'imprimés, pour le thème de l'année et les activités clés.
- v. Activation numérique des médias sociaux, par exemple la Journée de l'Afrique.

**PRIORITE 3 : Partenariats et plateformes de responsabilité mutuelle pour une action cohérente et harmonisée et la transparence**

- i. **Réunion avec les partenaires des Nations Unies sur le thème de l'année de l'Union africaine pour la nutrition**

**24.** Sous la houlette du Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social, une réunion virtuelle des partenaires de la nutrition et de la sécurité alimentaire s'est tenue le 17 février 2022. La réunion a popularisé le thème de l'année de l'UA pour 2022 en réfléchissant aux synergies et à la collaboration pour la mise en œuvre de sa feuille de route. Le département a en outre présenté le projet de plan de travail avec des activités clés à mettre en œuvre aux niveaux continental, régional et national et a demandé le soutien des partenaires pour la mise en œuvre du plan de travail global.

**25.** Les partenaires ont réitéré leur engagement à travailler en collaboration avec la CUA dans la mise en œuvre de la feuille de route exhaustive, mais ont demandé un appel concret à l'action et des recommandations réalisables. Il s'agissait d'une réunion de suivi, suite à la réunion, qui a été organisée par la Côte d'Ivoire en septembre 2021, où les partenaires soulignent les activités clés et les engagements pour le soutien pendant la mise en œuvre du thème de l'année.

**ii. Réunion avec les communautés économiques régionales sur le thème de l'année 2022**

**26.** Le département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la Commission de l'Union africaine et l'AUDA-NEPAD ont organisé une réunion virtuelle sur le thème de l'année 2022 le 22 février 2022. La réunion visait à populariser le thème de l'année 2022 de l'UA et ses plans d'action en réfléchissant aux synergies et à la collaboration pour la mise en œuvre de sa feuille de route. Les représentants des communautés économiques régionales ont présenté les stratégies et activités régionales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et plus particulièrement les activités à mettre en œuvre en 2022 en lien avec le thème de l'année de l'UA.

**iii. Conférence de presse organisée en Côte d'Ivoire pour promouvoir la sensibilisation et l'engagement en faveur de l'Année de la nutrition de l'Union africaine.**

**27.** Une conférence de presse s'est tenue le 24 mars 2022 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, afin de promouvoir la sensibilisation et l'engagement en faveur de l'Année de la nutrition de l'Union africaine. L'événement a été co-organisé par le département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la Commission de l'Union africaine (CUA), le mouvement Scaling Up Nutrition (SUN), les Nations Unies en Côte d'Ivoire, l'UNICEF Côte d'Ivoire et le gouvernement de Côte d'Ivoire. L'événement a vu la participation des principaux médias nationaux et internationaux basés à Abidjan ainsi que de certains médias se connectant virtuellement. L'événement a été l'occasion de populariser le thème des priorités et des objectifs de l'année à travers les médias.

**iv. Protocole d'accord signé entre la Commission de l'Union africaine (CUA) et Nutrition International (NI) pour faire avancer le plaidoyer sur la nutrition sur le continent.**

**28.** Le protocole d'accord a été signé au siège de l'UA par S.E. Minata Samate Cessouma, commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social, et M. Joel C. Spicer, président et directeur général de Nutrition International, le 20 avril 2022. Les deux organisations ont convenu de travailler sur le plaidoyer en faveur de la nutrition et le suivi des progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo de 2014 sur la sécurité nutritionnelle et de la Stratégie régionale africaine de nutrition pour atteindre une croissance économique inclusive et un développement durable en Afrique. Parmi les autres domaines, citons l'assistance technique visant à renforcer les capacités des États membres en matière

de mobilisation des ressources nationales, de collecte et d'analyse des données en Afrique, ainsi que les questions relatives à la nutrition des adolescents, à l'anémie et à l'intégration des programmes de protection sociale.

**v. Événement virtuel UA-USA : Priorités politiques de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire et de nutrition**

**29.** En partenariat avec le département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la Commission de l'Union africaine, le département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable et le département d'État américain ont organisé un événement sur le thème de l'année de l'UA sous le titre "Priorités politiques de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire et de nutrition" le 11 mai 2022. L'événement a engagé des décideurs et des experts d'Afrique et des États-Unis sur les progrès, les défis et les priorités politiques de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et a renforcé davantage la coopération entre les États-Unis et l'UA sur ces questions. S.E. Cessouma Minata Samaté, commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social de la Commission de l'Union africaine, a prononcé un discours sur l'état de la nutrition sur le continent et sur l'accent mis par l'UA sur l'amélioration des niveaux de nutrition. S.E. l'ambassadrice Josefa Sacko, dans son discours, a salué le partenariat, en particulier la nutrition, le développement de l'agrobusiness, la gestion post-récolte et l'enrichissement des aliments. La réunion a fait les recommandations suivantes :

- i. A appelé à une collaboration continue entre les États-Unis et l'UA pour faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition sur le continent.
- ii. Le besoin de données et de preuves pour les politiques et la prise de décision
- iii. A souligné les rôles de soutien que les universités, les ONG, le gouvernement, les communautés (jeunes et femmes) et le secteur privé peuvent jouer pour renforcer le secteur agricole et améliorer la nutrition.
- iv. Le rôle du commerce et la promotion de l'ouverture des frontières dans un système axé sur le marché et fondé sur des règles ont été mentionnés comme faisant partie de la solution.

**vi. Le gouvernement américain a lancé un appel à financement en accord avec le thème de l'UA sur les priorités de l'année.**

**30.** Le gouvernement américain a lancé un appel à financement en accord avec le thème de l'année de l'UA. Le financement de 120 000 \$EU vise à remédier à la vulnérabilité économique ou aux faiblesses des systèmes alimentaires dans les communautés d'Afrique, conformément aux domaines prioritaires de l'Union africaine pour "l'Année de la nutrition". <https://www.usau.usmission.gov/notice-of-funding-opportunity-the-year-of-nutrition-and-food-security/>

**vii. Réunion de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) sur la nutrition, la gestion de la malnutrition et le développement de la petite enfance dans les pays de la CEEAC.**

**31.** Le secrétariat de la CEEAC a organisé une réunion virtuelle sur la nutrition, la gestion de la malnutrition et le développement de la petite enfance dans les pays de la CEEAC en mai 2022. L'objectif global de la réunion était de populariser le thème de l'année dans les pays de la CEEAC, et de discuter davantage des stratégies pour lutter contre la malnutrition, améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et contribuer au développement de la petite enfance, et du capital humain dans les États membres de la CEEAC. Les États membres de la CEEAC (Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Gabon et République du Congo) et d'autres parties prenantes ont participé à la réunion. La réunion a formulé les recommandations suivantes :

- i. Appel à aborder la nutrition sous l'angle de l'approche systémique comprenant la santé, l'agriculture, l'éducation, la protection sociale, l'eau/hygiène et l'assainissement, et la sécurité alimentaire : revoir les documents politiques, les stratégies et les programmes pour les rendre plus systémiques et multisectoriels.
- ii. Identifier des approches innovantes pour la mobilisation des ressources et s'assurer que les différents engagements de nos pays et les objectifs sont atteints (par exemple, l'expérience du Cameroun de mobilisation des ressources à travers la table ronde de mobilisation des ressources).
- iii. Trouver les voies et moyens d'une appropriation effective par les organisations de la société civile et les communautés pour la durabilité et l'efficacité des interventions (cartographie des initiatives sous-régionales dans le contexte de l'appropriation et leur mise à l'échelle).
- iv. Organiser des réunions périodiques entre les pays de la CEEAC pour faciliter le partage d'expériences innovantes.

**viii. Événement de dialogue multisectoriel/ multipartite par le gouvernement de la Côte d'Ivoire, la CUA, le Mouvement SUN  
Thème de l'année de l'UA pour 2022**

**32.** *Le gouvernement de la Côte d'Ivoire, le département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la Commission de l'Union africaine et le mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) ont organisé le 9 mai un événement virtuel réunissant les parties prenantes afin de favoriser l'engagement multisectoriel et multipartite en faveur de l'Année de la nutrition de l'Union africaine. L'événement comprenait des présentations de la Commission de l'Union africaine, sur la vision et les objectifs de l'année, et ce que la CUA espère réaliser ; l'AUDA-NEPAD, sur le plan de travail à l'appui de l'Année de la nutrition de l'UA pour l'Afrique ; les dirigeants africains*

*pour la nutrition (ALN) sur ce que l'ALN fait pour soutenir l'Année de la nutrition de l'UA pour l'Afrique ; la Côte d'Ivoire sur la façon dont la Côte d'Ivoire tire parti de l'Année de la nutrition de l'UA pour faire progresser ses objectifs nationaux en matière de nutrition ; un enregistrement vidéo de l'événement est disponible sur <https://youtu.be/rcCYAyTPDb0>*

**ix. Consultations des organisations de la société civile (OSC) sur le thème de l'UA pour l'année 2022**

**33.** L'ECOSOC a organisé une série virtuelle de consultations de la société sur le thème de l'année 2022 de l'UA les 17, 24 et 31 mai 2022. Le département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la Commission de l'Union africaine a fait une présentation sur les priorités de l'Union africaine en matière de sécurité alimentaire, en particulier dans le cadre du thème de l'année. Les consultations ont été organisées autour de trois domaines techniques : 1) la promotion du commerce des produits agricoles au sein des États membres, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ; 2) la construction/le renforcement de la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire à l'ère du COVID-19 et 3) le renforcement des systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement du capital humain, social et économique.

**34.** L'exercice, principalement mené par des acteurs de la société civile, travaille à l'élaboration de plusieurs documents politiques conformes aux domaines thématiques susmentionnés, qui seront soumis aux organes politiques de l'Union africaine. Plus de 300 sociétés civiles se sont inscrites et ont participé à ces consultations. Cela inclut l'élaboration, le lancement et la diffusion d'un livret politique/avis consultatif sur le thème de l'année.

**x. Série de dialogues sur l'Afrique 2022 : Dialogue politique de haut niveau organisé par le Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies (OSAA) sur le thème de l'année de l'UA pour 2022.**

**35.** La série de dialogues sur l'Afrique pour 2022 a été organisée sous le thème "Construire la résilience dans la nutrition : Accélérer le capital humain et le développement socio-économique de l'Afrique,". La série de dialogues était une commémoration d'un mois sous divers sujets thématiques : 1) Construire des systèmes alimentaires socio-agricoles résilients, 2) Renforcer la résilience des systèmes agricoles: 3) Le rôle de la protection sociale dans le renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour une plus grande résilience en Afrique 4) Le développement du capital humain, le climat, l'énergie et les systèmes alimentaires.

**36.** Intervenant lors du dialogue politique de haut niveau qui s'est tenu le 26 mai 2022, S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, Vice-présidente (DCP) de la Commission de l'Union africaine, a noté que l'Union africaine avait fait de grands progrès dans la résolution des problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition, mais qu'il restait encore beaucoup à faire, citant les conclusions de l'étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA) et l'impact du COVID-19 sur la nutrition. Elle a en outre appelé à investir dans des résultats durables en matière de nutrition, fondés sur un système alimentaire

résilient qui prend en compte les aspects socio-économiques, environnementaux et de biodiversité. Les principales recommandations qui en ressortent sont les suivantes :

- i. Intégrer les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition dans les stratégies, politiques et programmes de protection sociale - afin de répondre aux besoins des personnes et de promouvoir leur bien-être, aujourd'hui et à l'avenir.
- ii. Adopter des approches résilientes et adaptées aux chocs qui aident mieux les populations à gérer les risques lors de situations d'urgence soudaines ou de facteurs de stress saisonniers, tout en favorisant la coordination entre les acteurs sur le terrain, à travers le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix.
- iii. Renforcer la gouvernance des systèmes de protection sociale par le biais du leadership institutionnel, de la coordination multisectorielle et multipartite, du dialogue social ainsi que de solutions innovantes comme les technologies numériques.
- iv. Donner la priorité aux formes de financement à long terme, fiables et équitables, en se concentrant sur l'augmentation des allocations de ressources nationales, complétées par la coopération internationale.

**PRIORITE 4: Renforcement des capacités institutionnelles et environnement favorable à l'intensification de l'action et à l'obtention de résultats et d'un impact**

**i. LANCEMENT DES LIGNES DIRECTRICES POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES D'ALIMENTATION SCOLAIRE LOCAUX EN AFRIQUE**

**37.** Dr Ibrahim Assane Mayaki, (ancien directeur général de l'AUDA-NEPAD) a lancé les lignes directrices de l'AUDA-NEPAD sur l'alimentation scolaire à domicile lors de la 7ème Journée africaine de l'alimentation scolaire, commémorée le 1er mars 2022. Les directives HGFSF sont destinées à fournir une orientation générale ou des conseils aux États membres de l'Union africaine qui souhaitent mettre en place des programmes HGFSF ou revoir les programmes d'alimentation scolaire existants pour les relier plus directement aux petits exploitants agricoles et aux autres acteurs de la chaîne de valeur de l'alimentation scolaire tout en abordant la composante nutritionnelle de manière plus adéquate. Les directives couvrent les points suivants :

- i. Cadre politique et juridique - Les programmes d'alimentation scolaire doivent être inscrits dans les politiques et plans nationaux.
- ii. Capacité financière et financement stable - Les programmes nationaux d'alimentation scolaire devraient idéalement être financés par les ressources nationales de base.



- iii. Capacité institutionnelle de mise en œuvre et de coordination - Un programme d'alimentation scolaire ou d'ESBG est mieux exécuté et plus efficace lorsqu'une institution forte est mandatée et responsable de la mise en œuvre et du suivi d'un tel programme.
  - iv. Conception et mise en œuvre de programmes d'alimentation scolaire et participation de la communauté.
- ii. **PRINCIPALES ACTIVITES PREVUES POUR LE 2E SEMESTRE DE L'ANNEE JUIN - DECEMBRE 2022**
- i. **Développement d'un cadre sur l'engagement du secteur privé pour l'investissement dans la nutrition, 22 - 23 juin 2022, Johannesburg, Afrique du Sud** - L'AUDA-NEPAD, en collaboration avec la FAO, développe actuellement le cadre/lignes directrices sur le renforcement de l'engagement du secteur privé et la coordination de la nutrition en Afrique subsaharienne, pour une meilleure nutrition. Le cadre/lignes directrices prévu(e)s vise à renforcer l'engagement du secteur privé dans la promotion d'une meilleure nutrition sur les continents, le partage des meilleures pratiques et la création de meilleures synergies et engagements des parties prenantes.
  - ii. **Événement de lancement de l'Année africaine de la nutrition et de la sécurité alimentaire en Éthiopie - Événement conjoint du gouvernement éthiopien et de la Commission de l'Union africaine, juillet 2022, Addis-Abeba, Éthiopie** - l'événement vise à partager l'engagement du gouvernement éthiopien envers la stratégie alimentaire et nutritionnelle et les expériences connexes ; Présenter l'apprentissage de la phase d'innovation de la Déclaration de Seqota et catalyser la mise en œuvre de la phase d'expansion parmi les secteurs gouvernementaux et les partenaires de développement et mobiliser les donateurs et les communautés de la nutrition et de la sécurité alimentaire pour appeler à traduire l'engagement de la nutrition pour la croissance en soutien à la stratégie nationale de l'alimentation et de la nutrition et la Déclaration de Seqota et d'autres stratégies et politiques de nutrition des États membres.
  - iii. **Réunion ministérielle de haut niveau sur la nutrition et la sécurité alimentaire, juillet 2022, Abidjan, Côte d'Ivoire** - L'événement sera organisé par le gouvernement de la Côte d'Ivoire en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement - Initiative des leaders africains pour la nutrition (ALN) en juillet 2022. Le dialogue ministériel est destiné à fournir une occasion d'examiner les expériences de mise en œuvre de l'année de la nutrition de l'UA,

de partager les leçons apprises et d'examiner les options stratégiques pour renforcer la participation et l'engagement des pays à la mise en œuvre, en mettant l'accent sur l'intégration des opportunités émergentes au niveau national.

- iv. **Événement de haut niveau sur la nutrition organisé par le champion de la nutrition de l'Union africaine - 2 -3, août 2022.** Il aura lieu pendant la première semaine d'août à Maseru, au Lesotho. L'événement de haut niveau accueilli par Sa Majesté le Roi Letsie III, chef d'État et de gouvernement du Royaume du Lesotho, et le champion de la nutrition de l'UA avec la participation des dirigeants africains pour les champions de la nutrition constituera un "appel à l'action" pour une mobilisation accrue des ressources nationales pour la nutrition.
- v. **Conférence nationale sur les données nutritionnelles du Nigeria et lancement de l'Année de la nutrition de l'UA au niveau national** - L'événement sera l'occasion de lancer l'Année de la nutrition de l'UA 2022 au Nigeria et de projeter les efforts du Nigeria pour renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain et de donner la priorité à la gestion des données et aux systèmes d'information, à la génération et à la diffusion des connaissances, afin d'éclairer la prise de décision.
- vi. **Développement d'un objectif de financement pour la nutrition** - Un objectif de financement pour la nutrition devrait renforcer les efforts du pays pour allouer des ressources adéquates à la lutte contre la malnutrition et soutenir les efforts de plaidoyer pour un financement accru de la nutrition. Pour soutenir les efforts de plaidoyer visant à augmenter l'investissement dans la nutrition, il est important d'établir un objectif de financement qui sert de proxy pour juger des progrès réalisés dans la mobilisation des ressources sur le financement de la nutrition. En l'absence d'objectifs de financement, il est difficile d'évaluer les progrès réalisés pour atteindre les différents objectifs en matière de nutrition. L'analyse pour soutenir le développement de l'objectif est en cours et elle est dirigée par la CUA et l'ALN-BAD avec le soutien des principales parties prenantes et partenaires (FAO, PAM, OMS, UNICEF, AUDA-NEPAD, FIDA, Banque mondiale, Un Nutrition, SUN Movement).
- vii. **Célébration de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (1-7 août)** - Plaidoyer pour un engagement et un investissement accrus en faveur de l'allaitement maternel exclusif. La célébration sera menée par l'OMS conjointement avec la CUA et ses partenaires.

**38. Diverses activités**

- i. Publication d'une cartographie sur les aliments indigènes et de base en Afrique pour chaque communauté économique régionale.
- ii. Processus de développement de la conception d'une stratégie régionale de réduction de l'anémie.
- iii. Commémorer les célébrations de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ADFNS).
- iv. Développement d'une cartographie régionale des politiques/stratégies nationales et régionales de biofortification.

**iii. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS, DÉFIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

**39.** L'un des principaux défis a été le manque de ressources financières et humaines pour mettre en œuvre la feuille de route et le plan d'action. La Commission de l'UA a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires et les principales parties prenantes dans la mise en œuvre des activités clés conformément au plan d'action complet élaboré au début de l'année.

**40.** Le thème approuvé de l'année 2022 a été essentiel pour rassembler les principales parties prenantes travaillant dans les secteurs clés, à savoir l'agriculture, la santé, la protection sociale et l'éducation, en soulignant l'approche multisectorielle nécessaire pour relever les défis de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

**41.** Les recommandations sont de continuer à s'engager avec les partenaires et les parties prenantes pour soutenir les activités prévues pour le second semestre de l'année et de s'engager avec les États membres pour populariser le thème de l'année au niveau national pour un plus grand impact au-delà de 2022.

**PROJET**  
**DÉCISION SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE SUR LA MISE**  
**EN ŒUVRE A MI-PAROURS DU THÈME DE L'ANNÉE 2022**

Renforcer la résilience dans les domaines de la nutrition et de la sécurité alimentaire sur le continent: Renforcer les systèmes agro-alimentaires et les systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement du capital humain et le développement socio-économique (Décision Assembly/AU/Dec. 813(XXXV) ;

**Le Conseil exécutif,**

**PREND NOTE** du rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre de la Feuille de route pour le Thème de l'Union africaine pour l'Année 2022, intitulé : Renforcer la résilience dans les domaines de la nutrition et de la sécurité alimentaire sur le continent : Renforcer les systèmes agro-alimentaires et les systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement du capital humain et le développement socio-économique ;

**REND HOMMAGE** au Champion de l'Union africaine sur la nutrition, Sa Majesté le Roi Letsie III, Chef d'Etat du Royaume du Lesotho pour le rôle qu'il a joué auprès des chefs d'État et de gouvernement et d'autres décideurs afin de faire de la nutrition une priorité dans les programmes continentaux et nationaux et de renforcer la volonté politique d'éliminer les causes profondes complexes de la malnutrition ;

**PREND NOTE des** Progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action du thème de l'Année basées sur les mesures clés et les engagements des parties prenantes, pour lesquels il est demandé aux États membres d'accorder la priorité à l'accroissement des investissements financiers nationaux dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que dans les programmes multi-sectoriels ; et **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine et aux principales parties prenantes d'élaborer et de mettre en place un cadre stratégique multi-sectoriel et de déterminer un objectif pour l'investissement dans la nutrition, afin de garantir l'allocation de ressources nationales aux programmes de nutrition ;

**PREND NOTE EN OUTRE** des activités prévues dans la Feuille de route pour le thème de l'Année, qui devront être mises en œuvre au cours du second semestre de 2022 et au-delà, et **DEMANDE** à la Commission de travailler en étroite collaboration avec tous les Etats membres de l'UA, les Communautés économiques régionales (CER), l'Agence de développement de l'Union africaine (ADUA-NEPAD), la Banque africaine de développement (BAD) (l'Initiative des dirigeants africains pour la nutrition), les Agences des Nations Unies et les partenaires dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin qu'ils continuent de soutenir la mise en œuvre des activités et des programmes liés au thème de l'UA pour l'année 2022 ;

**PRENANT NOTE** des besoins sans précédent dus à l'interdépendance des conflits, du changement climatique, de la pandémie de coronavirus et de la hausse des prix qui limitent l'accès de millions de personnes aux denrées alimentaires et **NOTANT** qu'il ne

reste plus que trois ans pour réaliser les objectifs de Malabo (10% de Retard de croissance et 5%-d'Insuffisance pondérale), et la Stratégie régionale africaine pour la nutrition (2016-2025), **DECIDE** que les activités prévues dans la Feuille de route pour le thème de l'UA pour l'Année 2022 soient maintenues jusqu'en 2023;

**DEMANDE** à la Commission, en collaboration avec la République de Côte d'Ivoire et les principales parties prenantes, de présenter à la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, à sa Trente-sixième (36ème) Session ordinaire qui se tiendra en février 2023, un rapport détaillé sur l'impact du Thème de l'UA pour l'Année 2022, indiquant les principaux résultats obtenus, les difficultés rencontrées et la stratégie pour la mise en œuvre des principales recommandations découlant du thème de la nutrition de l'UA au-delà de 2022.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2022-06-20

# Report on the Implementation of Activities on the Roadmap of the AU Theme of the year for 2021 for the Period February – June 2022

African Union

DCMP

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10435>

*Downloaded from African Union Common Repository*